

Pluralisme, citoyenneté et éducation (sous la direction de France Gagnon, Marie McAndrew et Michel Page), Montréal/Paris, L'Harmattan, collection Éthikè, 1996, 348 p.

Danielle Dufresne

Volume 17, numéro 3, 1998

Repenser la communauté politique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040134ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040134ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dufresne, D. (1998). Compte rendu de [*Pluralisme, citoyenneté et éducation* (sous la direction de France Gagnon, Marie McAndrew et Michel Page), Montréal/Paris, L'Harmattan, collection Éthikè, 1996, 348 p.] *Politique et Sociétés*, 17(3), 172–174. <https://doi.org/10.7202/040134ar>

Pluralisme, citoyenneté et éducation

(sous la direction de France Gagnon, Marie McAndrew et Michel Pagé),
Montréal/Paris, L'Harmattan, collection *Èthikè*, 1996, 348 p.

Paru à la fin de 1996, ce livre est un recueil de quinze communications présentées lors d'un séminaire international organisé en décembre 1995 par le Groupe de recherche sur l'ethnicité et l'adaptation au pluralisme en éducation (GREAPE) et le Centre d'Études ethniques de l'Université de Montréal (CEETUM). Le registre des communications est inégal ; s'y côtoient des réflexions théoriques, des écrits plus pragmatiques, fruits de recherches sur le terrain, et des exhortations programmatiques. Cependant, la pertinence des propos et la qualité générale des démonstrations permettent d'approfondir la pensée politique relative au pluralisme ethnoculturel, à l'heure où ce sujet est d'une brûlante actualité, tant au Québec que dans l'ensemble des pays occidentaux. C'est dans l'effort de conceptualisation, dans le recul nécessaire face à l'événement que réside l'intérêt de cet ouvrage qui tente de considérer un ensemble de problématiques fondamentales sur le plan social et surtout sur le plan politique. En effet, si la reconnaissance publique du pluralisme est le point d'ancrage explicite de l'ensemble des auteurs, la question essentiellement politique des formes de la citoyenneté et de son articulation à la diversité ethnoculturelle dans les sociétés démocratiques est au cœur même de leur réflexion.

Le texte de Kymlicka ouvre le volume. Dans un essai de catégorisation de la citoyenneté, l'auteur distingue l'État multinational, comprenant une ou plusieurs minorités nationales, de la polyethnicité étatique, déploiement territorial des groupes ethnoculturels issus de l'immigration, à qui des droits

spécifiques d'envergure moindre que ceux des minorités nationales devront être consentis, afin de garantir leur intégration sociale dans le respect de leurs différences. À partir de l'exemple canadien où cohabitent les deux types de citoyenneté, Paresh démontre, plus loin, l'incapacité de l'État fédéral à faire face adéquatement aux demandes autonomistes, tant des peuples autochtones que de la société (nation) québécoise, en vertu d'une interprétation étroitement civiliste du libéralisme politique. À ces deux types de citoyenneté, Kymlicka ajoute les droits inclusifs de représentation spéciale pour les personnes qui subissent de façon systémique une discrimination en raison de leur sexe ou d'un handicap. La typologie que construit Kymlicka à partir de ces trois types de citoyenneté qui demandent des protections externes spécifiques et différenciées, est fort intéressante et, de l'aveu même de l'auteur, encore inexplorée. Cependant, sa tentative de concilier ces droits de citoyenneté particuliers et le libéralisme politique est plus laborieuse. En se basant sur le libéralisme axé sur l'individu « seul site de la valeur morale dans l'univers » (p. 53) et sur la nécessité fondamentale de promouvoir l'autonomie personnelle, Weinstock, un autre auteur, établit que la démonstration de Kymlicka achoppe sur la conciliation de ces valeurs libérales et de la protection des droits collectifs des communautés culturelles. Le texte de Weinstock est aussi intéressant par ce qu'il soutient que par ce qu'il cache. Sa proposition d'intégrer les immigrants par le seul vecteur de l'individualisme libéral fait litière de la protection des droits et libertés individuels réclamée par certains leaders des communautés ethnoculturelles et de la minorité anglo-québécoise, pour favoriser dans les faits, des droits collectifs (Labelle, 1995).

Cette vision libérale classique et universaliste s'appuie sur la neutralité de l'État et de la société, conception fantasmatique selon Mouffe, puisqu'elle exclut le conflit, notion centrale du politique. En postulant que le pluralisme est un attribut du libéralisme plutôt que la démocratie, Mouffe propose de dépasser les limites procédurales du libéralisme des intérêts, qui exclut implicitement le politique pour s'attacher au pluralisme des valeurs. Elle insiste aussi sur les limites, non pas morales mais essentiellement politiques, à apporter au pluralisme quand celui-ci met en jeu la légitimité de la société et de la démocratie. En ce sens, l'auteure se rallie à l'impossibilité d'absorption des antagonismes en démocratie pluraliste et à la nécessité des tensions entre les « logiques de l'identité et de la différence, entre les principes d'égalité et de liberté, entre les identités d'individu et de citoyen » (p. 87).

On retrouve aussi, dans le texte de Barber, cette dénonciation des identités unitaires, qui exclut la délibération civique et citoyenne propre à la démocratie. Barber est l'auteur de *Djihad contre McWorld*, paru en 1996, où d'un côté, l'identité tribale ou communautarienne des frères de sang combat la démocratie et, de l'autre côté, l'identité consumériste postmoderne du marché mondial, plus pernicieuse encore, confond la liberté des choix marchands avec les choix des citoyens. Stasiulis aborde également la mondialisation des échanges économiques et son effet sur la demande d'immigration par l'appauvrissement généralisé surtout au Sud, le resserrement des critères

d'entrée, la diminution des mécanismes de redistribution de l'État postprovidence et l'exploitation dont sont victimes certaines catégories de populations immigrantes sans statut, dont font partie les travailleuses domestiques. Cette évocation de l'impact du « globalitarisme » sur l'immigration est la grande force du texte de cette auteure, force cependant quelque peu diminuée par l'assimilation, trop rapide selon nous, qu'elle fait de toute forme de nationalisme avec le racisme.

Sensibles aussi à la question de la neutralité de l'État et de la société, où le groupe majoritaire, « celui qui catégorise (les autres) » (p. 239), tend à se concevoir comme le référent universel, donc neutre, Bourgeault et Pietrantonio, dans un texte éclairant bien qu'un tantinet complexe, s'interrogent sur la prise en compte des différences. S'inspirant de Guillaumin (1972), ils démontrent que la (les) différence(s) conçue(s) comme spécificité(s) tend à occulter la domination des rapports sociaux par le majoritaire, où lui seul, du fait de son nombre et de l'exercice du pouvoir, ne se reconnaît pas comme particulariste. Malheureusement ici aussi, trop rapidement, on qualifie de raciste ce rapport de domination et d'exclusion. Domination, exclusion, xénophobie et racialisation sont souvent concomitants, mais pas toujours équivalents.

Se situant hors de la problématique de la domination et de l'exclusion et plus programmatiques, les textes de Carens et de Pagé s'intéressent aux conditions d'intégration des populations immigrantes à la société d'accueil et à l'adaptation de celle-ci à ces nouvelles populations. Pagé propose une disposition de modération des uns et des autres dans l'affichage de leurs identités.

Enfin, les textes de McAndrew, Lorcerie et Holh sont issus d'études menées sur le terrain scolaire. Le premier souligne que, malgré des discours divergents, le Québec dans sa gestion des conflits de normes en milieu scolaire, ne diffère pas tellement des autres provinces canadiennes. Quant à Lorcerie, elle note aussi, dans les institutions françaises locales une certaine prise en compte du pluralisme à l'école, malgré une non-reconnaissance dans l'espace public et le discours politique. À l'inverse, Holh remarque que, même si le pluralisme est reconnu publiquement au Québec, les enseignantes sont souvent réticentes à admettre le pluralisme ethnoculturel dans le quotidien scolaire, tant par l'adhésion encore récente du Québec à la modernité que par l'accession, encore plus récente, des femmes à l'égalité des droits. Cette question de la diversité culturelle et religieuse en regard des droits des femmes d'ici et d'ailleurs n'est à peu près pas abordée dans ce volume, sauf quelque peu par Carens ; elle aurait mérité, selon nous, un plus ample développement. En définitive, *Pluralisme, citoyenneté et éducation*, malgré ces quelques remarques, offre une réflexion bienvenue, riche et stimulante.

Danielle Dufresne
Université du Québec à Montréal